

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 4

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Fête du centenaire de la Société suisse des officiers. — Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers. — Ce que l'on pense de nous au dehors.

Fête du centenaire de la Société suisse des officiers.

La commémoration du centenaire de la Société suisse des officiers aura lieu le 26 novembre, à *Zurich*. La Société cantonale de Zurich s'est chargée de l'organisation de cette manifestation ; elle a commencé les préparatifs en vue de la parfaite réussite de cette fête. Le programme prévoit, pour le samedi 25 (soir), une réunion volontaire des officiers qui auront atteint Zurich ce soir-là. Le dimanche matin, célébration officielle du centenaire de la Société, puis repas en commun, agrémenté de diverses productions de circonstance. Le comité d'organisation espère que de nombreux officiers de toute la Suisse participeront à cette importante manifestation et qu'ils tiendront à affirmer, une fois de plus, par leur présence, leur inaltérable dévouement à l'armée et à la patrie.

Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers.

Le dimanche 7 mai, à 14 heures, aura lieu à *Aarau*, Hôtel Aarauerhof, l'assemblée des délégués de la *Société suisse des officiers*. Les sections cantonales sont invitées à se faire représenter par un délégué.

Les objets suivants seront mis à l'ordre du jour : activité des sociétés d'officiers pendant l'hiver 1933-34 ; conférenciers étrangers ; excursions sur les anciens champs de bataille ; attitude de la Société en face de la propagande antimilitariste communiste ; nouvelle organisation militaire (durée du service, armement de l'infanterie et de l'artillerie) ; propositions diverses.

Les sections cantonales, ainsi que les sociétés des armes spéciales sont priées de faire connaître au secrétariat de la Société suisse des officiers (*Aarau*), jusqu'au 20 avril au plus tard, le nom de leur délégué et leurs propositions relatives aux conférenciers étrangers.

Ce que l'on pense de nous au dehors.

(Lu dans l'excellente *Gazette des Carabiniers* du 16 mars 1933.)

Le *Tir national* de l'Union des Sociétés de tir de France publie le 1^{er} mars 1933 le très suggestif article suivant :

Un exemple à suivre.

« De passage à Cannes, nous avons eu le plaisir de voir dans les vitrines de notre camarade Miallet, armurier, une petite exposition de carabines, très gentiment présentées, et sous ou à côté de chaque arme un petit écriteau donnant des conseils pour le tir ou énonçant des axiomes bien choisis pour donner aux profanes une juste idée de notre sport.

» Citons au hasard :

« Le tir forme la volonté, la persévérance, la ténacité. »

« Le tir développe nos meilleures qualités, sang-froid, coup d'œil, maîtrise de soi et affine le jugement. »

« A tort certains considèrent le tir comme uniquement une préparation militaire, ou comme l'apanage des peuples belliqueux.

» *La preuve du contraire réside en ce fait que la Suisse, pays où le tir est le plus en honneur, est la nation la plus pacifique du monde.* »

» Nous ne pouvons que féliciter notre camarade Miallet pour son heureuse initiative et lui souhaiter d'abord de vendre beaucoup de carabines, ensuite de réussir à créer dans sa région une pépinière de tireurs pouvant rivaliser d'adresse, de patriotisme et de pacifisme avec nos amis suisses.

ED. JUNG. »
